

Bien connaître sa circonscription électorale

UMP62 – 3 juillet 2013 – source : Guide du candidat

Objectif : connaître le contexte électoral, politique, économique et social de votre territoire.
Cette bonne connaissance du territoire permet d'évaluer les comportements électoraux et les enjeux locaux pour mieux cibler la campagne.

Des outils sont à disposition :

- l'analyse des résultats électoraux
- les statistiques de l'Insee
- le contact avec votre terrain (électeurs, élus, associations, milieux socioprofessionnels...)
- les relations avec la presse locale et régionale.

A. Les outils

Vous devez vous procurer :

-les résultats électoraux des dernières années, par bureau de vote. Ils sont disponibles à la préfecture ou plus facilement encore sur internet (site du Ministère de l'Intérieur ou des préfectures).

-les listes électorales : elles sont disponibles dans les mairies et préfectures, qui doivent pouvoir vous fournir un listing papier ou un support numérique.

Leur accès est libre conformément à l'article L.28 du code électoral : «Les listes électorales sont réunies en un registre et conservées dans les archives de la commune. Tout électeur, tout candidat et tout parti ou groupement politique peut prendre communication et copie de la liste électorale.»

Les modalités de communication des listes électorales sont cependant variables dans les faits d'une commune à l'autre.

-les journaux publiés après chaque élection, et qui donnent les résultats électoraux ;

-les statistiques Insee par territoire (au moins 2000 habitants à partir de la commune) sont disponibles contre paiement. Celles-ci sont données par commune, canton, arrondissement, unité urbaine et zone d'emploi.

Elles sont classées selon les thèmes suivants : territoire, démographie, formation-diplômes, emploi, activité-chômage, activités économiques, logements, revenus-salaires, fiscalité locale.

Elles sont illustrées par des tableaux, des cartes et des graphiques.

Elles sont disponibles à l'observatoire régional de votre région.

Pour plus d'information: <http://www.insee.fr>

B. L'analyse des résultats électoraux

Principe: les résultats électoraux doivent être pris par bureau de vote pour que l'analyse soit efficace.
Reprenez les données suivantes :

- le nombre d'inscrits
- le nombre d'abstentionnistes
- les scores obtenus par chaque candidat ou liste
- les reports de voix.

Prenez en référence les dernières élections locales mais aussi nationales.

L'analyse des données permet de mieux répondre aux questions que vous devez vous poser :

- Qui est votre électorat? Pourquoi a-t-il tendance à baisser, augmenter ou stagner ?
- À quel taux d'abstention pouvez-vous vous attendre ?
- Pourquoi l'abstention est-elle aussi forte, faible ou fluctuante dans votre circonscription ?
- Où se situe l'abstention et pourquoi?
- Quel est le profil de l'électeur abstentionniste ? Est-ce un de vos électeurs potentiels ou celui de votre(s) adversaire(s) ? Se réserve-t-il pour vous ou votre adversaire au second tour ?
- Quelles explications locales et nationales donnez-vous à l'évolution des scores ?
- Quelle est la nature du vote : attachement ou rejet d'une personnalité nationale ou locale? tradition politique? mouvement d'opinion ponctuel ?
- Où se trouvent vos réservoirs de voix ?
- Comment se font les reports de voix pour vous et vos adversaires ?

C. L'analyse économique et sociale du territoire

➤ Géographie et démographie :

Pour être à l'aise là où vous souhaitez être candidat, vous devez bien connaître sa géographie et sa démographie.

Commencez par vous procurer une carte de la commune et faites en sorte de bien la connaître, histoire de ne pas vous retrouver face à un électeur qui vous parlerait de son quartier sans que vous sachiez où il se situe.

Intéressez vous aux données démographiques de la commune :

- évolution de sa population
- densité de la population
- répartition par tranche d'âge de la population
- âge moyen de la population
- nombre de résidences principales
- nombre de résidences secondaires
- nombre de logements vacants
- ...

La plupart de ces renseignements sont disponibles à l'Insee, à l'observatoire économique de votre région.

➤ Informations socio-économiques :

Faites la même démarche de collecte pour les informations socio-économiques de la commune :

- Population active totale
- répartition de la population active : par catégories socio-professionnelles, par secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire)

- salaire moyen
- taux de chômage
- offres d'emploi
- nombre de bénéficiaires du RSA
- ...

Dressez une liste des principales entreprises de votre commune. Pour chacune d'entre elles, ayez bien en tête : le type de production, le nombre de salariés, le type d'emploi, le chiffre d'affaire, la position sur le marché (compétitivité), les problèmes rencontrés (difficultés économiques, besoins d'infrastructures, qualification de la main-d'oeuvre, transports...).

Évaluez l'importance du commerce local (commerce de gros, détail) et la situation du petit commerce et des grandes surfaces.

Prenez contact avec les chambres de commerce et d'industrie (CCI).

Enfin, évaluez l'exploitation des sites et des ressources touristiques.

S'agissant du social, ayez une bonne connaissance des équipements existants : hôpitaux, crèches, maisons de retraite, foyers, centres de formation...

Recensez les actions en faveur des personnes âgées, des jeunes, des demandeurs d'emploi, des publics fragilisés (SDF, des personnes handicapées, toxicomanes...).

Lisez la presse locale, interrogez autour de vous afin d'évaluer les besoins sociaux et les améliorations souhaitables.

Ayez une bonne connaissance des équipements scolaires et culturels de votre commune et soyez à l'écoute des administrés qui les fréquentent et recueillez leur avis et leurs attentes.

Sécurité:

Pour bien appréhender les problèmes de sécurité qui seront un thème fort de campagne, procurez-vous les statistiques locales sur la délinquance, déterminez les quartiers, les rues où la délinquance est la plus élevée et si c'est possible, allez à la rencontre des officiers de police et de gendarmerie de votre commune.

☛ Urbanisme-logement :

Vous devez connaître :

- le prix du mètre carré (terrain et logement)
- la répartition de l'habitat entre logement individuel et collectif
- le nombre de logements sociaux
- le nombre de demandes de logements sociaux
- l'existence d'un schéma d'aménagement et d'urbanisme, d'un plan d'occupation des sols et plan local d'urbanisme.

☛ Transport, communication et nouvelles technologies :

Interrogez-vous sur l'état de la voirie et sur le ressenti de la population

Recensez les problèmes de pollution, concernant l'eau, l'air, le bruit, le traitement des déchets...

Internet : évaluez la couverture haut débit.

Téléphonie mobile : y a-t-il une zone blanche (sans couverture de téléphonie mobile) dans la commune ?

➔ Sport :

Recensez les équipements sportifs, les clubs et associations sportives et leurs besoins... De façon plus générale, rencontrez les acteurs de la vie associative !

Conclusion :

La collecte de toutes ces données et informations peut paraître fastidieuse et inutile ; détrompez-vous !

Si vous voulez être un candidat crédible, vous devez connaître l'environnement et l'état d'esprit de vos électeurs : quel est leur niveau de satisfaction, ont-ils confiance en l'avenir, quelles sont leurs préoccupations...